

Rapport de la Commission pour l'exposition nationale de 1896 à Genève

Autor(en): **Golliez, M.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **78 (1895)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

K.

**Rapport de la Commission pour l'exposition nationale
de 1896 à Genève**

Lausanne et Genève, août 1895.

*A Monsieur le Président central de la Société helvétique
des Sciences naturelles*

Morges.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La commission de l'exposition nationale de 1896 à Genève a eu cette année à s'occuper des diverses sections ou sociétés qui nous fourniront le matériel à exposer. Chacune de ces commissions nous enverra des publications et même quelques documents manuscrits exécutés en vue de l'exposition. Les sections qui ont des bulletins nous ont annoncé qu'elles nous les remettront pour être exposés dans notre local. Nous avons demandé aux différentes sections si elles ont autre chose à ajouter à notre exposition, seule la section de Genève a répondu à cet appel en nous annonçant son intention d'exposer quelques objets d'une valeur historique, tels que des instruments avec lesquels quelques savants de marque ont fait des expériences demeurées célèbres. Cela

donnera à l'exposition genevoise un cachet particulier et il nous a semblé que cette attitude était justifiée par le fait que l'exposition nationale siège justement dans les mêmes murs que la section qui désire faire un effort de plus que les autres pour nous être agréable.

C'est sur la base de ces diverses propositions que nous avons fait tenir au comité de l'exposition à Genève nos demandes de locaux, nous n'avons pas encore la réponse définitive de ce comité au sujet de la surface qui nous sera accordée.

Le plan que notre comité s'est proposé de suivre pour l'installation de notre exposition est en gros le suivant. Du local mis à notre disposition nous ferons deux parts sans cependant que la division en soit trop apparente pour voiler le caractère d'unité. Dans l'une sera installée l'exposition de la section genevoise, dans l'autre beaucoup plus grande figureront toutes les autres sections et les commissions. Au centre, un meuble simple et autant que possible pratique, arrangé en bibliothèque, contiendra soigneusement classées et étiquettées les publications des commissions, des sections et de notre société. Les parois enveloppant le local recevront tout le matériel de cartes et planches qu'on peut pendre aux murailles. Nous grouperons, cela va sans dire, tout ce qui demande à être groupé afin que le travail de chaque section ou commission soit aussi apparent que possible.

Il ne nous est pas donné actuellement d'avoir une idée du coût de ces installations. La plus grande modestie nous sera commandée sans doute et nous éviterons avec soin toute dépense non justifiée.

Nous finissons par conséquent ce rapport en vous priant, monsieur le président central, de nous laisser la compétence nécessaire pour l'organisation convenable de notre exposition, vous promettant d'autre part de donner au comité central dès que ce sera possible un devis probable de nos dépenses.

Veillez croire, monsieur le Président, à notre haute estime et à nos sentiments bien confraternels.

Pour la Commission :

M. Golliez.